



Demandé la nationalité avec la carte de sejour un an

Par **camara_old**, le **21/05/2007** à **10:54**

Bonjour chers lecteurs!rn Il ya de cela quatre ans je suis en france,je viens de beneficier une carte de sejour temporaire de un an a cause de mon etat de santé.cela fait un an et demi que je garde cette carte.Par contre depuis mon premier mois en france j'avais eu la chance d'aller a l'ecole,j'ai reçu par contre a décroché le brevet national mais aussi un BEP en electronique,actuellement g prepare un bac professionnel en electronique sans oublié que j'ai fais beaucoup de stage dans les differentes entreprises.L'autre fois j'avais demandé certains qui me disait,non il faut que tu change quatre,ou cinq fois ta carte.Aussi savoir si g peux demandé la nationalité sans avoir demandé d'abord la carte de dix ans. Je compte beaucoup sur votre conseil,merci!

Par **Christelle_old**, le **22/05/2007** à **01:01**

Bonjour,rnrnPour demander le nationalité il faut que vous soyez en situation régulière. Etes-vous majeurs ? Avez-vous des revenus ? Etes-vous seul en France, avec vos parents ?